

CONDITIONS DE VENTES

PREAMBULE

L'ARTCADÉMIA est une marque exploitée par ART CONSILIA, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) au capital de 1.000 €, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le n° 919735951 et dont le siège social est situé 7 rue de Verdun 68100 Mulhouse. La commande de séances proposés par L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA est réservée aux clients ayant pris connaissance et accepté les présentes conditions de vente dans leur intégralité et de façon préalable à chaque commande.

L'ARTCADÉMIA commercialise des cours d'initiation à l'expertise des antiquités et objets d'art pour le grand public (adultes majeurs). Toutes les séances se déroulent dans les locaux commerciaux d'ART CONSILIA situés au 4 rue des Bonnes Gens 68100 Mulhouse. L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA propose à ses clients de réserver les séances directement sur le site Internet en sélectionnant la durée de leur choix (inscription semestrielle ou annuelle).

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente et le contrat sont régis par la loi française. Modifications et mises à jour le 21 février 2020. Les Conditions Générales de Vente sont modifiées régulièrement, notamment en considération d'éventuels changements normatifs. Les nouvelles Conditions Générales de Vente s'appliqueront à toute commande passée à la date de publication.

NOTRE POLITIQUE COMMERCIALE

Les produits proposés par L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA sont réservés aux clients ayant pris connaissance et accepté, les présentes conditions de vente dans leur intégralité, et de façon préalable à chaque commande. Le site est accessible à toute personne physique âgée de 18 ans minimum et disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales. Le contrat est conclu lorsque ART CONSILIA le site hébergeant l'offre dédiée ARTCADÉMIA reçoit, par voie télématique, le formulaire d'inscription qui vaut commande et une fois que l'exactitude des données relatives à la commande a été validée. Avant de procéder à l'achat des produits par la transmission du formulaire de commande, il vous sera demandé de lire attentivement les Conditions Générales de Vente.

En télétransmettant un formulaire de commande, le demandeur déclare avoir pris connaissance et acceptées dans son intégralité, les présentes conditions générales de vente.

Les inscriptions sont personnelles et ne peuvent être réalisées pour le compte d'un tiers. Les tarifs réduits seront validés sur présentation des justificatifs demandés lors de l'envoi du formulaire. L'encaissement du prix dans sa totalité et selon la modalité de paiement sélectionnée par le demandeur lors de l'envoi de son formulaire est nécessaire pour qu'une demande de réservation soit prise en compte. Une fois le paiement effectué, la réservation est confirmée par un email. L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA se réserve le droit de ne pas donner suite aux commandes non conformes à sa politique commerciale.

MODALITES D'ADMISSION ET ENCADREMENT DES ACTIVITES

L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA propose des activités d'enseignement artistique de qualité ne nécessitant pas de prérequis en termes de connaissances ou de diplôme, les séances sont ouvertes au grand public et la pédagogie est adaptée à l'auditoire. Une pièce d'identité sera demandée aux inscrits dans un souci de vérification d'accès lors des séances.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les prix indiqués sont exprimés en Euros TTC et sont applicables à la date de la commande.

COURS ANNUELS :

Les frais d'inscription sont valables pour un participant sur une année de septembre à juin, l'indisponibilité du participant à l'une ou plusieurs dates ne permet pas un remboursement. L'inscription aux ateliers annuels représente un engagement à l'année, ces cours débutent la dernière semaine de septembre et se terminent en juin. L'inscription aux cours annuels est nominative et est valable pour un atelier par semaine hors vacances scolaires en suivant le calendrier de la zone dans laquelle est domiciliée L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA. Le tarif annuel des ateliers est payable à l'inscription. Toutes absences ne seront pas remboursables. Pour les inscriptions en cours d'année, le montant sera calculé au prorata par L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA

Le cycle annuel pourra s'achever sur une séance extraordinaire en extérieur selon le nombre d'inscrit et moyennant une participation déterminée par L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA, cette

séance prévoyant un déplacement à Paris et une visite du fameux hôtel des ventes de Drouot (9^e arr.). et selon leurs disponibilités, d'un musée parisien.

COURS SEMESTRIELS

Les frais d'inscription semestriels sont valables pour un participant sur une année de septembre à fin janvier (1^{er} semestre) ou de février à mi-juin (2nd semestre). L'indisponibilité du participant à l'une ou plusieurs dates ne permet pas un remboursement. L'inscription aux ateliers semestriels représente un engagement pour le semestre. L'inscription aux cours est nominative et est valable pour un atelier par semaine hors vacances scolaires en suivant le calendrier de la zone dans laquelle est domiciliée L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA. Le tarif semestriel des ateliers est payable à l'inscription. Toutes absences ne seront pas remboursables. Pour les inscriptions en cours de semestre, le montant sera calculé au prorata par L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA.

BON CADEAU

Un Bon Cadeau peut être sollicité sur demande auprès d'ART CONSILIA mc@artconsilia.com et est valable pour une durée de 12 (douze) mois à compter de la date de sa commande. La prestation doit être réservée avant l'expiration de cette période. Le contrat se conclut au moment du paiement du Bon Cadeau par le client. En cas de dépassement du délai d'exécution du bon cadeau, aucun remboursement du Bon Cadeau ne sera effectué

PAIEMENTS

Lors de l'envoi du formulaire, deux modalités de règlement sont proposées par L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA : par chèque devant être édités à l'ordre d'Art Consilia impérativement ou par virement bancaire (compte : Art Consilia) . Le règlement attendu doit respecter la modalité et l'échéance sélectionnée par le demandeur (paiement en 1 ou 2 fois pour une inscription au semestre et en 1, 2 ou 4 fois pour une inscription annuelle). Les échéances de paiement multiples sont les suivantes : un premier versement à l'inscription, un second 60 jours calendaires après l'inscription pour une inscription au semestre. Un premier versement à l'inscription, puis 3 versements à 90 jours d'intervalle pour les suivants dans le cadre d'une inscription annuelle.

DROITS

DE

RETRACTATION

Pour toute commande réalisée via l'envoi d'un formulaire d'inscription téléchargé sur

www.artconsilia.com , conformément à l'article L.221-18 Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de la commande pour exercer son droit de rétractation dans les conditions de ces dispositions. L'exécution de la prestation avant la fin de ce délai vaut renonciation par le client à son droit de rétractation, au sens du 1° de l'article L.221-28 du Code de la consommation.

Tout exercice du droit de rétractation devra être signalé au préalable auprès de L'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA par mail ou par courrier par l'utilisation d'un bulletin de renonciation sur papier libre et dont un modèle est disponible sur demande auprès d'ART CONSILIA : mc@artconsilia.com

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Toute commande d'adhésion semestrielle ou annuelle d'un adulte inscrit à l'ARTCADÉMIA et réglée est due. Aucun remboursement ne pourra être réclamé en cas d'annulation de la part du client.

Toutefois, l'inscription annuelle pourra être exceptionnellement résiliée de manière anticipée en cas de déménagement dans une zone supérieure à 30 km de l'établissement de l'ARTCADÉMIA/ART CONSILIA. Dans ce cas la résiliation devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au moins deux mois avant la date de résiliation souhaitée et le client devra justifier du déménagement par la transmission d'un document officiel (facture téléphonie/web, quittance EDF...)

ANNULATION DU FAIT D'ARTCADÉMIA

La date de début d'une prestation et son maintien ou son annulation dépend étroitement du nombre d'inscrits à cette prestation. ARTCADÉMIA / ART CONSILIA ne peut maintenir une prestation alors même que le nombre des inscrits et le montant versé pour leur inscription ne permettraient pas de couvrir les frais engendrés par sa préparation et sa réalisation. Faute d'inscrits en nombre suffisant (4 personnes minimum) ARTCADÉMIA / ART CONSILIA se réserve le droit de modifier et/ou d'annuler les prestations ; dans ce dernier cas, toute annulation à l'initiative de ARTCADÉMIA / ART CONSILIA fera l'objet d'un remboursement intégral du client. Celui-ci renonce cependant à réclamer toute indemnité du fait d'une modification ou d'une annulation des prestations.

REGLEMENT INTÉRIEUR ET ORGANISATION DES ACTIVITES

HORAIRES

ET

CALENDRIER

Les ateliers hebdomadaires commenceront la dernière semaine de septembre et se termineront mi-juin de chaque année. Ils suivront le rythme du calendrier scolaire de la zone dans laquelle est domiciliée ARTCADÉMIA / ART CONSILIA. Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, les cours ne seront pas assurés.

PRESENCE

ET

ABSENCE

AUX

COURS

Seuls sont admis aux cours les adultes dont l'inscription est validée par ARTCADÉMIA / ART CONSILIA. Aucune réduction ou remboursement n'est accordé pour les absences des participants.

MODALITES

D'ADMISSION

ET

DE

DEPART

Le contrôle des entrées sera assuré par le personnel de l'ARTCADÉMIA / ART CONSILIA. Le respect des horaires de début et de fin d'atelier est indispensable au bon déroulement de toute prestation. Tout retard de plus de 15 (quinze) minutes peut donner lieu au refus du participant à l'atelier, sans indemnité ni remboursement possible.

COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS AU SEIN DES ATELIERS

Un participant dont le comportement s'avère perturbateur ou dangereux, peut être exclu temporairement ou définitivement après décision de la direction, sans que l'on procède au remboursement de son adhésion et de son inscription, de même pour toute atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un autre participant.

EFFETS

PERSONNELS

DES

PARTICIPANTS

Afin d'éviter tout désagrément, il est demandé à chaque participant de veiller sur ses effets personnels et de ne pas apporter au sein de l'établissement d'objets de grande valeur. L'ARTCADÉMIA / ART CONSILIA ne pourra en aucun cas être responsable en cas de perte ou de vol de tout effet personnel d'un participant.

RESPONSABILITE D'ARTCADÉMIA / ART CONSILIA

ARTCADÉMIA / ART CONSILIA et son personnel ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute blessure, perte, réclamation, ou de dommage direct ou indirect que subirait un participant lors d'une ou plusieurs prestations. ARTCADÉMIA / ART CONSILIA met tout en œuvre pour assurer la sécurité des participant mais est tenue à une obligation de moyen. Toute attitude ou action contraire aux présentes ou pouvant occasionner un préjudice matériel ou moral à ARTCADÉMIA / ART CONSILIA, ou à l'un de ses membres ou client est proscrite et passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion. Le prononcé d'une exclusion ne donnera pas lieu au remboursement de la prestation.

SERVICE CLIENT

L'ARTCADÉMIA / ART CONSILIA met à la disposition des clients un service client pour les assister en cas de difficulté et/ou de réclamation. Le client pourra notamment contacter le service client en cas de difficulté lors de la réservation d'une prestation, d'un paiement ou concernant l'exécution de la prestation. Pour toute question ou réclamation, le client peut envoyer un e-mail, un courrier ou téléphoner à ART CONSILIA. Les coordonnées se trouvent sur le site www.artconsilia.com

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, la société ART CONSILIA s'engage à respecter la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données que le Client peut être amené à lui communiquer le concernant ou concernant les participants à l'occasion de la souscription de sa commande ou de la réalisation de toute prestation. Le client et les participants disposent, en vertu de ces dispositions, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité et d'opposition au traitement de données le concernant en adressant une demande à la société ART CONSILIA par courrier postal à l'adresse de son siège social. Le client ou le participant dispose également du droit de saisir la CNIL. ART CONSILIA traite collecte et conserve les données exclusivement et pour la durée strictement nécessaire à l'organisation de la ou des prestations commandées, pour le traitement comptable et fiscal de chaque commande et en cas de mise en jeu de sa responsabilité contractuelle et/ou délictuelle. ART CONSILIA se réserve le droit, le cas échéant, de transmettre les données du client

et des participants aux entreprises partenaires uniquement pour les besoins de l'organisation de la prestation à exécuter en application de la commande du client et des présentes conditions.

FORCE MAJEURE

Tout évènement indépendant de la volonté de l'ARTCADÉMIA / ART CONSILIA en raison d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 nouveau du Code civil (tels que, sans que cette liste soit limitative, grèves, attentats, inondations, incendies, perturbations ou interruptions des transports, difficultés d'approvisionnement en énergie, fait du prince, épidémie, etc.), suspend l'exécution de ses obligations en cause pendant toute la durée de l'évènement de force majeure. Si la prestation ne peut être reportée après le cas de force majeure temporaire, du fait d'ARTCADÉMIA / ART CONSILIA ou du participant, la partie la plus diligente peut faire constater la résolution du contrat à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception, sans indemnité ni préavis.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site, les présentes conditions générales de vente, et tout support écrit physique ou digital diffusé par ARTCADÉMIA / ART CONSILIA EMIE est la propriété intellectuelle exclusive de la société ART CONSILIA. La société ART CONSILIA est propriétaire au titre du droit d'auteur des méthodologies utilisées pour toute prestation auprès des participants. Tous les éléments graphiques, textuels, de la documentation commerciale d'ARTCADÉMIA / ART CONSILIA ou de son site internet (notamment logo, contenus, codes, architecture, liens hypertextes, les présentes conditions générales, etc.) sont protégés au titre du droit d'auteur et des marques. Leur utilisation sans l'autorisation préalable et écrite de la société ART CONSILIA ou des autres titulaires de droits est susceptible de constituer une contrefaçon ou un acte de concurrence déloyale et de donner lieu à des poursuites judiciaires.

INTEGRALITE DES CONDITIONS

Le changement de législation, de réglementation ou une décision de justice rendant une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales nulle et non avenue ne saurait affecter la validité des autres stipulations ou de toutes éventuelles conditions particulières de vente.

LITIGES

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le client a la possibilité de recourir gratuitement (sauf éventuels frais d'avocat et d'expertise) à un dispositif de médiation en vue de la résolution amiable de tout litige survenant avec ARTCADÉMIA / ART CONSILIA. Le client doit, avant toute médiation, soumettre directement à ARTCADÉMIA / ART CONSILIA une réclamation écrite à son adresse postale.

La demande de médiation doit être introduite dans le délai d'un an à compter de cette réclamation écrite à peine d'irrecevabilité. La médiation n'est pas obligatoire conformément à l'article L. 612-4 du Code de la consommation. Le client et ARTCADÉMIA / ART CONSILIA concernée sont libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

La loi française est seule applicable à toute relation entre ARTCADÉMIA / ART CONSILIA et le client. Toute contestation sur la validité, l'interprétation, l'exécution, la résolution ou la résiliation de la commande et/ou des présentes, qui n'aura pu être résolue dans un premier temps à l'amiable dans les soixante (60) jours de l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant la réclamation, sera soumise aux juridictions compétentes.